

Rapport d'Activité 2018



SOMMAIRE

3 Rapport moral

4 Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes – Repères

- 4 Dates clés
- 5 Nos principes, nos valeurs et les textes internationaux de référence
- 6 Cinq missions réaffirmées
- 7 Adhérents : Espaces Santé Jeunes et Espaces pour la Santé des Jeunes
- 7 Conseil d'Administration et Bureau
- 8 Coordination de la FESJ
- 8 Pôle de volontaires en Service Civique

9 Projet associatif

9 Renforcer le maillage territorial

- 9 Annuaire des adhérents FESJ
- 10 Prospection et adhésion de nouveaux adhérents
- 10 Les Rencontres de la FESJ

11 Observer, proposer et dégager des perspectives pour les pouvoirs publics

- 11 Représentations auprès des instances publiques et associatives
- 12 Renforcer les partenariats existants et développer de nouveaux partenariats

13 Sensibiliser les jeunes, les professionnels et le grand public sur les enjeux liés à la santé des jeunes

- 13 La Quinzaine de la Santé des Jeunes 2018
- 14 Outils et support de communication
- 15 Carto Santé Jeunes

16 Perspectives 2019

18 Annexes

- Liste des membres du Conseil d'Administration FESJ depuis 2017
- Liste des adhérents FESJ 2018

RAPPORT MORAL

Vincent Persuane – Président

Chers Espaces Santé Jeunes, chers adhérents,

En cette nouvelle année 2019 je ne souhaite pas minimiser vos difficultés, nos difficultés. Notre époque est politiquement, institutionnellement et financièrement complexe, notamment dans le secteur médico-social. Je suis cependant de ceux qui préfèrent se référer aux actes plutôt qu'aux mots.

Dans les actes et avec un peu de recul en tant que professionnel assez récent des Espace Santé Jeunes (j'ai eu mes premières fonctions en ESJ en 2012), je constate que les Points Accueil Ecoute Jeunes sont nés en 2002, les Maisons des Adolescents en 2004 et les Espaces Santé Jeunes... en 1998. Il ne s'agit pas de hiérarchiser ou de concurrencer quiconque mais de constater un fait : cela va faire 21 ans que nous existons et survivons sans soutien politique officiel. Pour autant, les institutions qui sont officiellement soutenues sont également dans des situations difficiles.

Cela me donne de l'espoir. Si l'avenir est incertain, j'ai au moins une certitude : les ESJ savent défendre des valeurs humanistes mais également démontrer l'indispensabilité de leur existence. Ce n'est pas rien. C'est même ce qui nous réunit. Lorsque j'ai pris la présidence de la FESJ, je savais que je reprenais une association en difficulté mais j'avais en tête que je défendais des dispositifs d'avenir (la pluridisciplinarité des ESJ est encore et toujours inégalée dans le secteur de la prévention) et des personnes militantes.

La pluridisciplinarité permet également de répondre à des demandes formulées par les institutions publiques : mutualisation ou harmonisation, les ESJ sont des structures uniques où la santé peut être abordée de manière globale et permettant une limitation en termes de dépenses financières. Nous devons propager ce message à chaque échelle, qu'elle soit communale, départementale, régionale ou nationale.

Cela va faire 21 ans que nous survivons librement au travers de notre charte lorsque d'autres dispositifs sont soumis à des cahiers des charges qui évoluent au gré des politiques publiques. Evidemment nous percevons des subventions qui nous obligent à des résultats, mais sur le fond nous sommes et restons des Espaces Santé Jeunes.

En 2019 nous continuerons de rechercher des financements remettant la fédération debout et, si cela ne fonctionne pas, nous recommencerons en 2020 et votre Conseil d'Administration ne cessera pas d'œuvrer en ce sens en attendant. Parce que nous croyons sincèrement que les ESJ sont des dispositifs d'avenir qui ne sont toujours pas reconnus.

Je vous remercie donc tous pour votre patience, pour votre combativité et votre soutien.

Vincent Persuane
Président de la Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes

LA FEDERATION DES ESPACES POUR LA SANTE DES JEUNES

Repères

La Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes (FESJ) est un **réseau de structures** engagées dans l'amélioration de l'accès aux droits et à la santé des jeunes, de 11 à 25 ans. La FESJ, dont les fondements s'appuient sur la **promotion de la santé**, positionne la jeunesse et son entourage au centre de ses préoccupations. Fondée sur une **approche humaniste**, organisée autour des valeurs de mixité, de laïcité, et de solidarité, la FESJ s'appuie sur les principes d'interdisciplinarité, de respect et de non jugement, pour accompagner les jeunes dans leur singularité. Elle **mobilise** les réseaux institutionnels et elle **participe aux politiques publiques** en faveur des jeunes et de leurs familles, en étant **force de proposition** d'actions, de créations, de projets et de recherches.

DATES CLES

1997-2003

- La Fondation de France lance son programme "**Santé des jeunes**". Ce programme contribue à la création de **lieux d'information, d'écoute, d'évaluation et d'orientation** pour faciliter l'accès des jeunes aux services de soins et les sensibiliser à leur propre santé.

2003

- La Fondation de France renforce son action par des appels à projet qui permettent la création d'une trentaine de lieux d'accueil dédiés aux jeunes : les «**Espace Santé Jeunes**» (ESJ).

24 mai 2004

- «**Les Espaces Santé Jeunes, spécificité et pertinence des pratiques professionnelles**», (étude du Dr Ketty Gilloux - Gres Médiation Santé) reconnaît la spécificité et la qualité des pratiques professionnelles des ESJ.
- La **Fédération des Espaces Santé Jeunes (FESJ)** est créée sur la base d'une volonté commune de se rassembler en un réseau représentatif de l'**identité** et des **valeurs** des ESJ, **d'échanger sur nos pratiques** et de **capitaliser un savoir-faire**.

2009-2011

- La FESJ s'associe aux associations nationales des Points Accueil Ecoute Jeunes (ANPAEJ) et des Maisons des Adolescents (ANMDA) pour faire entendre notre **volonté commune de défendre les politiques en faveur de la jeunesse**, et particulièrement de la jeunesse en grande fragilité, dans un contexte de réorganisation des crédits d'Etat.
- La FESJ reçoit l'**agrément national de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire**.

2012

- La FESJ s'engage au côté de huit organisations afin de défendre un **Manifeste pour une politique de santé en faveur des jeunes**, grâce à l'initiative de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent (SFSA).
- La FESJ participe à la **Concertation nationale « Refondons l'École de la République »**, lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

2013

- La FESJ a initié la première édition d'une **Journée annuelle en faveur de la santé des jeunes**.
- La FESJ développe le site **www.cartosantejeunes.org** qui recense, sur le territoire national, 307 lieux d'accueil, d'écoute et de consultations pour les jeunes, ainsi que les sites spécialisés sur la santé et les services thématiques d'aide à distance.

2014

- La FESJ **renforce les collaborations entre les ESJ**, favorise l'**échange de pratiques professionnelles** et **revisite son projet associatif** grâce au Dispositif Local d'accompagnement.
- La FESJ réalise la 2ème édition de la Journée de la Santé des Jeunes

2015

- Après avoir revisité son projet associatif en 2014, 2015 est l'année de la **mise en oeuvre du nouveau projet associatif**.
- La FESJ renforce la **capitalisation autour des actions** des adhérents et des partenaires ("Volontaires en mission !"), et **diversifie ses outils de communication** (réseaux sociaux, sites).
- La Journée de la Santé des Jeunes devient la **Quinzaine de la Santé des Jeunes**, avec pour thème la **participation des jeunes**, thématique forte de l'année 2015 pour la FESJ avec le recrutement de **deux volontaires en Service Civique**.
- La FESJ **renforce la vie du réseau**, les collaborations entre les ESJ (création d'un annuaire), favorise l'échange de pratiques professionnelles (journée nationale, Gazette), et **rencontre régulièrement les Ministères et partenaires**.
- L'Observatoire de la Santé des Jeunes est lancé grâce à l'étude **Zoom 2014**.

2017

- La FESJ **change de gouvernance** et modifie son conseil d'administration.
- La FESJ intègre le **Conseil des Partenaires**, composé de sept instances nationales oeuvrant pour la promotion de la santé des jeunes, dans le but d'interpeller les pouvoirs publics sur l'importance de la prévention auprès de ce public.

2018

- La première **journée des Partenaires** a lieu le 12 novembre 2018 au **Palais du Luxembourg**. Elle regroupe **six associations nationales (ANMDA, ANPAEJ, Fédération Addictions, FESJ, Fil Santé Jeunes/EPE Île de France et FNEPE)** en vue d'interpeller les pouvoirs publics sur l'importance de la prévention.

LA FESJ, NOS PRINCIPES

La FESJ soutient les Espaces pour la Santé des Jeunes qui adoptent les principes suivants :

- ✓ Proposer un accueil **gratuit**, respectueux de l'**anonymat** et de la **confidentialité** aux jeunes de 11 à 25 ans;
- ✓ **S'interdire tout jugement** sur les comportements des jeunes et des adultes accueillis ;
- ✓ Susciter la **libre adhésion** pour toute démarche concernant les personnes accueillies.
- ✓ **Favoriser l'accompagnement** de chaque personne accueillie dans la prise en charge de sa santé ;
- ✓ Proposer un **accueil interdisciplinaire** pour garantir un **accompagnement global**.

LA FESJ, NOS VALEURS



LA FESJ, LES TEXTES INTERNATIONAUX DE REFERENCE

La conception de la santé telle que définie par l'OMS : « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » (1946) ;

La convention internationale des droits de l'enfant et de l'adolescent. (1989) : reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. L'enfant, étant défini comme un être humain âgé de moins de 18 ans, qui a le droit d'être protégé, nourri, soigné, éduqué, de s'exprimer, d'avoir des loisirs...



La promotion de la santé selon la Charte d'Ottawa, (1991) ; créer les conditions environnementales, sociales, économiques, culturelles et politiques globales qui favorisent l'amélioration de la santé.

- ✓ Renforcer l'action communautaire (fortifier la démocratie participative, renforcer les réseaux d'entraide) ;
- ✓ Développer les aptitudes personnelles ;
- ✓ Etablir des politiques de santé saines (investir dans la santé, développer de nouveaux modes de gouvernance) ;
- ✓ Réorienter les services de santé vers une approche globale.



Les lois de la République Française et l'attachement aux Droits de l'Homme, aux principes de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité.

La FESJ aspire à une ouverture vers les dispositifs pour la santé des jeunes.

Afin d'améliorer notre représentativité et de faciliter l'accès aux jeunes à des structures labellisées, garantissant une qualité d'accueil, la FESJ ouvre ses adhésions à l'ensemble des Espaces pour la Santé des Jeunes dont les missions et valeurs correspondent à notre charte.

CINQ MISSIONS REAFFIRMEES

La Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes, au travers de son nouveau Projet Associatif, réaffirme cinq missions principales.

Soutenir les Espaces pour la Santé des Jeunes qui adoptent les principes suivants

- Proposer un accueil **gratuit**, respectueux de l'**anonymat** et de la **confidentialité** aux jeunes de 11 à 25 ans
- **S'interdire tout jugement** sur les comportements des jeunes et des adultes accueillis
- Susciter la **libre adhésion** pour l'ensemble des démarches qui concernent les personnes accueillies
- **Favoriser l'accompagnement** de chaque personne accueillie dans la prise en charge de santé
- Proposer un **accueil interdisciplinaire** pour garantir un **accompagnement global**

Renforcer le maillage territorial

- Développer notre **champ d'intervention territorial** pour que les publics gardent un **choix d'entrée varié** et une diversité de réponses
- Renforcer les **collaborations** entre les Espaces pour la Santé des Jeunes pour offrir une **meilleure prise en charge** des jeunes
- Développer la **complémentarité** entre les dispositifs au niveau national pour **faciliter les collaborations** de terrain

Observer, proposer et dégager des perspectives pour les pouvoirs publics

- **Faire valoir la place des Espaces pour la Santé des Jeunes**, leur spécificité et leur légitimité dans le système de santé
- **Participer à l'évolution des politiques de santé publique** en faveur des jeunes et de leurs familles, par des actions de plaidoyer
- **Proposer des modalités d'action innovantes**, à fort potentiel d'essai
- **Avoir une fonction d'Observatoire** des problématiques des jeunes et de leur famille, au niveau local et national

Capitaliser autour des savoir-faire et valoriser les actions

- **Renforcer l'expertise des membres de la FESJ**, au travers de journées nationales d'échanges de pratiques professionnelles, de journées thématiques sur la santé des jeunes, et d'outils de communication variés
- **Former les professionnels** à la spécificité de l'accompagnement d'un public en constante évolution
- **Rendre lisible les métiers en ESJ** vis-à-vis des partenaires, des financeurs et des politiques, pour que les ESJ soient identifiés comme structures ressources

Sensibiliser les jeunes, les professionnels et le grand public sur les enjeux liés à la santé des jeunes

- **Communiquer sur nos positionnements institutionnels**, face à l'actualité et/ou face aux évolutions sociétales (réseaux sociaux, communiqués de presse, relation presse)
- **Développer la visibilité et l'accessibilité des lieux d'accueil** pour les jeunes et leur famille
- **Communiquer sur nos actions**

La FESJ est au service de ses adhérents !

En 2018, elle regroupe et représente 30 Espaces Santé Jeunes sur le territoire national.

Les ESPACES SANTÉ JEUNES ont été créés afin de proposer une prise en charge globale, individualisée et adaptée aux besoins des jeunes (11-25 ans).

Les ESJ proposent un cadre d'intervention spécifique, avec une grande souplesse de fonctionnement pour garantir un **accueil inconditionnel, gratuit, confidentiel, avec ou sans rendez-vous**. Les professionnels des ESJ animent également des actions collectives, avec pour objectif « **d'aller vers les jeunes, pour les faire venir** » et être identifiés comme structures ressources.

Les ESJ sont des « **observatoires locaux** » de la santé des adolescents et des jeunes adultes, de par leur implantation dans chacun des territoires et leur place dans le réseau de professionnels et de par l'hétérogénéité du public reçu.

Missions, objectifs et méthodes des ESJ Jeunes :

- **Faciliter l'accès des jeunes** aux services de prévention et de soin ;
- **Informer, sensibiliser et accompagner** les jeunes par des consultations de prévention et des actions collectives ;
- **Repérer précocement** les situations nécessitant une orientation vers des structures spécialisées ;
- Proposer un **soutien à la parentalité** et un accompagnement pour les parents et familles en difficultés ;
- Favoriser la prise en compte par les jeunes de leur propre santé, dans ses aspects **somatiques, psychologiques et socio-éducatifs** ;
- Développer le **travail en réseau local** (professionnels de la santé, du travail social, de l'éducation, de la justice et de l'insertion) pour une meilleure prise en compte des problématiques vécues par les jeunes ;
- Proposer des actions et des **formations** pour les professionnels en charge de la jeunesse.

Les ESJ sont composés d'une équipe pluridisciplinaire :

L'**interdisciplinarité** est un principe fondamental dans les ESJ. Les professionnels prennent en compte la santé des jeunes accueillis, de manière globale.

Les **postes de coordination ou de responsable d'ESJ** sont assurés par des professionnels qui ont une double fonction. En l'occurrence, ils sont majoritairement psychologues, médecin ou travailleurs sociaux.

Les **postes administratifs** (direction, coordination) sont essentiels pour le développement de la structure, l'animation des partenariats et le développement d'un plaidoyer à destination des pouvoirs publics sur la santé des jeunes.

Les ESJ bénéficient de compétences médicales ; selon les structures, on y trouve des médecins généralistes, infirmiers, pédiatres, gynécologues, diététiciens, dentiste, etc. Ces **professionnels de santé** proposent des consultations qui sont plus de l'ordre de la prévention et de la promotion de la santé, et de l'orientation vers le droit commun.

Les **travailleurs sociaux** travaillent essentiellement sur l'accès aux droits des jeunes. Ils ont un rôle important d'accompagnement des jeunes vers les structures de droit commun. Les professionnels regroupés dans la catégorie « autres » sont des professionnels qui ont des **compétences complémentaires** telles que la socio-esthétique, la thérapie familiale, la médiation relationnelle, l'art thérapie, etc

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

La FESJ est administrée par un **Conseil d'Administration**, qui s'engage à participer aux travaux de l'association, dans le respect des valeurs définies dans le projet associatif. Le 24 mars 2015, un nouveau Conseil d'Administration a été élu en Assemblée Générale Ordinaire. **Le conseil d'administration a la responsabilité de la stratégie politique de l'association.**

Le Conseil d'Administration est formé de 12 membres, présidé par Vincent Persuane (responsable ESJ Nanterre) depuis 2017, secondé par une vice-présidente, Emilie Jouanneau (responsable Service Prévention Santé de Nanterre), d'une trésorière, Anne Merlin-Calzia (directrice Mission Locale Cœur Hérault) et trésorière-adjointes, Verena Sabatino (directrice ESJ Aubagne)

Conseil d'Administration Depuis le 13 septembre 2017

BUREAU

Vincent Persuane, Président – ESJ Nanterre
Emilie Jouanneau, Vice-Présidente – Service Prévention Nanterre
Anne Merlin-Calzia, trésorière – Mission Locale Cœur Hérault
Verena Sabatino, trésorière adjointe – ESJ Aubagne

ADMINISTRATEURS-TRICES

Liliane Durocher – ESJ Neuilly
Virginie Lebailly – ESJ La Ciotat
Cyril Michaud – Santé & CCAS Asnières
Anne Puelinckx – ESJ Bassin Cannois
Nathalie Spiteri – ESJ Gennevilliers
Emilie Touchot – ESJ Marseille
Xavier Vanderplancke – ESJ Lyon
Valérie Verdier – ESJ Tours Xavier

L'arrêt du financement de la DGCS et à la non obtention des financements des fondations GSK et fondation de France ayant abouti au licenciement économique de notre coordinatrice et unique salariée de l'association en décembre 2016, la coordination de la Fédération s'est répartie de manière bénévole entre les membres du bureau et du Conseil d'Administration.

Cette coordination bénévole intègre l'animation du réseau national des Espaces pour la Santé des Jeunes et les relations avec les partenaires associés pour les actions communes. Elle nécessite également la mise en œuvre et le développement des projets de la FESJ, garanti le suivi administratif et financier de l'association, de sa communication interne et externe (notamment auprès des pouvoirs publics ou sur les réseaux sociaux) et enfin l'accompagnement des volontaires en Service Civique. La perte du poste de coordinatrice a engendré de réelles difficultés à la FESJ : de réels soutiens financiers et l'embauche d'un nouveau salarié sont indispensables au bon fonctionnement de l'association.

POLE DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Un pôle de volontaires en Service Civique a été constitué en 2015 et a perduré depuis.

La FESJ a souhaité développer ce pôle de volontaires en recrutant de nouveaux volontaires, afin de renforcer sa démarche de prévention par les pairs, partagée sur le territoire national, et améliorer l'information et la sensibilisation des jeunes sur leur santé.

La FESJ a donc répondu à **l'appel à projet de la Fondation CNP et de l'Agence du Service Civique**, obtenant un financement lui permettant la création de son pôle de volontaires en Service Civique. **En 2018, sept volontaires sont détachés dans les Espaces pour la Santé des Jeunes** qui se sont proposés et ont été motivés à développer des missions d'intérêt général pour ces jeunes. Afin de garantir la cohérence et la pertinence globale de la mission du volontaire et de faire le lien entre le local et le national, le tutorat est assuré conjointement par un membre du conseil d'administration de la FESJ chargé de son organisation, Verena Sabatino, et un référent dans chacun des ESJ.

Les volontaires, ont effectué leurs missions sur une durée de 8 mois, à raison de 24h par semaine, conformément aux principes et à la charte du service civique, œuvrant pour l'intérêt général.

Les objectifs du pôle de volontaires sont :

- **Favoriser la citoyenneté et l'expertise** des volontaires pour qu'ils deviennent des ambassadeurs santé auprès des jeunes vulnérables
- **Développer des modes d'intervention innovants**, valorisant la prévention par les pairs et développer de nouveaux outils de prévention pour lutter contre les inégalités sociales de santé
- **Sensibiliser les jeunes** les plus vulnérables à la prise en compte de leur santé physique, psychique, sociale
- **Informers les jeunes** sur les lieux d'accueil, d'écoute et de consultations santé qui leurs sont dédiés.

Ce projet est innovant par la **synergie entre les volontaires** qu'il a permis de créer sur le territoire national.

Les expériences des volontaires auprès des jeunes pourront être partagées et mutualisées afin de développer une méthodologie de **prévention par les pairs**, permettant d'atteindre les publics éloignés des canaux classiques et ainsi de **réduire les inégalités sociales de santé**. Les annonces ont été mises en ligne sur le site du service civique mais aussi par les ESJ recruteurs auprès de leurs partenaires locaux.

La FESJ a ainsi coordonné **7 volontaires sur une mission d'ambassadeur santé au sein d'ESJ** : deux volontaires à Aubagne, un à Cannes, un à La Ciotat, un à Gardanne et deux volontaires à Tours.

Ambassadeur-drice Santé auprès des jeunes de 12 à 15 ans, pour promouvoir les lieux d'accueil, d'écoute, de prévention et d'accès au soin (Espace Santé Jeunes - ESJ), dans une démarche citoyenne et égalitaire, pour réduire les inégalités sociales de santé

En 2018 et en complément de leurs participations aux différentes instances nationales de la FESJ, **ces volontaires ont reçu une formation civique et citoyenne ainsi qu'une formation au PSC1.**

Les volontaires, par leur double posture de volontaire et de jeune, permettent la mise en place au sein de leurs structures de modes d'intervention innovants, notamment la prévention par les pairs. Ils participent à des actions de prévention, et se posent donc en ambassadeur santé auprès des jeunes. Par leur mission, ils développent une citoyenneté active, s'inscrivant dans une mission ayant pour objectif la réduction des inégalités sociales de santé.



PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIFS

L'objectif global du projet associatif est de **favoriser l'accès à la santé et aux droits des jeunes et de leur entourage. Compte-tenu des difficultés rencontrées suite au licenciement économique de notre coordinatrice, la FESJ a maintenu les objectifs du projet associatif entre les différents membres du conseil d'administration.**

Les objectifs stratégiques et opérationnels se déclinent en quatre parties :

- **Gouvernance et adhésion** : développer la représentation territoriale / structurer et développer la gouvernance
- **Partenariat et représentation** : développer les relations partenariales / développer la représentation
- **Communication, plaidoyer et pratiques des ESJ** : redéfinir notre stratégie de communication pour renforcer la lisibilité de nos actions / développer un plaidoyer à partir des constats de terrain / valoriser l'expertise et les savoir-faire des professionnels de la FESJ
- **Observatoire et participation des jeunes** : développer un observatoire de la santé des jeunes / développer la participation des jeunes

RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL

ANNUAIRE DES ADHERENTS FESJ

En 2018, la Fédération a veillé à actualiser l'annuaire des adhérents

Cet annuaire des ESJ, par département, présente pour chaque adhérent :

- Fiche identité de la structure : nom, adresse, téléphone, e-mail, site, Facebook.
- Horaires : ouverture de la structure et ouverture au public
- Equipe : nom, poste, téléphone, e-mail

L'annuaire est actualisé chaque semestre.

Cet outil permet aux adhérents de contacter plus simplement les autres membres de la FESJ, mais aussi de cibler leurs recherches.

Par ce travail continu de liens avec nos adhérents il nous a été facile de transmettre les informations nécessaires à la DGCS et à nos partenaires de l'ANPAEJ pour la réactualisation de leur répertoire suite à la modification du cahier des charges des PAEJ. Cela a également été l'occasion pour la nouvelle gouvernance de se présenter et de prendre un premier contact avec les ESJ de France.

En 2018, un formulaire internet test a été mis en place en plus de la version fichier de l'annuaire des ESJ afin de rendre cette démarche numérique et dynamique dans ses mises à jour.

La FESJ est régulièrement sollicitée par des acteurs locaux (missions locales, associations, municipalités) qui souhaitent diversifier, développer ou créer leurs missions santé auprès des jeunes.

Contactée régulièrement tout au long de l'année par des villes ou institutions souhaitant créer un Espace pour la Santé des Jeunes, la FESJ les accompagne dans leur démarche et leur réflexion, permettant, par là même, de développer son maillage territorial. La FESJ délivre un accompagnement méthodologique aux structures qui souhaitent rejoindre la Fédération.

Etant donné la situation financière complexe et l'environnement politique en mutation il ne nous a pas été possible de développer cet axe de prospection. Malgré tout nous notons un attachement fort des adhérents à la Fédération car depuis des années toutes les adhésions sont renouvelées.

Lorsque des financements permettant de recruter à nouveau sur un poste de coordination seront trouvés, nous ferons de cette prospection de nouveaux adhérents un objectif prioritaire.

LES RENCONTRES DE LA FESJ

Les Journées Nationales de la FESJ sont des temps forts de rencontres, d'échanges et de décisions.

Pour chaque Journée Nationale, des thématiques spécifiques de travail sont proposées par le Conseil d'Administration en fonction de l'actualité et des besoins des ESJ. Ces réflexions permettent de créer des dynamiques, de penser des dispositifs, de faire évoluer les pratiques, de partager les spécificités de chacun et d'imaginer de nouvelles actions.

En 2018, les rencontres nationales de la FESJ ont regroupé un total 57 personnes.

5 JUIN 2018 – JOURNEE NATIONALE D'ECHANGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES¹ – 32 PERSONNES

Lieu : Gennevilliers

Cette journée qui a regroupé 32 personnes (pour une représentation de 11 Espaces Santé Jeunes) s'est déroulée en deux temps :

- Une participation commune au Colloque "Adolescence numérique, une nouvelle donne pour l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle" du Mouvement du Nid au cours de la matinée
- Un échange de pratiques des ESJ présents sur la thématique du harcèlement et en lien avec les apports théoriques du matin durant l'après-midi.

28 NOVEMBRE 2018 – ASSEMBLEE GENERALE – 13 PERSONNES

Lieu : Asnières-sur-Seine

Au cours de la matinée ont été présentés aux adhérents le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier de l'association auprès des adhérents présents. Des actualités et des questionnements ont également été abordés afin de permettre au Conseil d'Administration d'établir une ligne de conduite pour l'année 2019.

L'après-midi a été dédié au retour d'expérience de la journée des partenaires (décrite page suivante), aux « Petit Dej des ESJ du 92 » (décrits page 12) et aux questions diverses des adhérents.

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET RENCONTRES DE BUREAU – 12 PERSONNES

Trois conseils d'administration ont eu lieu au cours de l'année 2018 dans l'objectif d'établir les directions prises par la Fédération des Espaces Santé Jeunes. Ces rencontres ont eu lieu le 17 janvier, le 15 mars et le 28 Novembre. Par ailleurs, une rencontre du bureau s'est déroulée le 1^{er} mars afin d'entamer une réflexion sur les lignes de conduites à prioriser sur l'année 2018 et 2019.

¹ Le compte-rendu complet est consultable en annexes

OBSERVER, PROPOSER ET DEGAGER DES PERSPECTIVES POUR LES POUVOIRS PUBLICS

REPRESENTATIONS AUPRES DES INSTANCES PUBLIQUES ET ASSOCIATIVES

La FESJ veille à promouvoir une politique de santé en faveur des jeunes !

Nous allons à la rencontre des acteurs institutionnels, politiques et opérationnels, nationaux et locaux, pour faire remonter les problématiques qui traversent l'adolescence et défendre les bonnes pratiques développées par les acteurs de proximité.

Plusieurs acteurs institutionnels, politiques et opérationnels ont été rencontrés en 2018 :

LE COLLECTIF DES PARTENAIRES

En octobre 2017 se réunissait pour la première fois **un collectif des partenaires dans le but d'interpeller les pouvoirs publics sur l'importance de la prévention, notamment dans le cadre de la futur Stratégie Nationale de Santé** qui a été lancée en janvier 2018. Ce collectif **a réuni autour d'une même cause les instances associatives nationales œuvrant pour la promotion de la santé des jeunes**, se dénommant alors « Collectif national d'associations partenaires - Bien-être et santé des jeunes ».

Il est représenté par les associations suivantes :

- L'ANDMA (Association nationale des maisons des adolescents),
- L'ANPAEJ (Association Nationale des Points d'Accueil - Ecoute Jeunes),
- L'EPE (Ecole des parents et des éducateurs) Ile de France,
- La Fédération Addiction,
- La FESJ (Fédération Espaces Santé Jeunes)
- La FNEPE (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs)

A l'issue de cette rencontre a été actée en 2017 la rédaction d'une **tribune commune destinée à Mme Agnès Buzyn**, ministre de la Santé et des Solidarités. En 2018, c'est une **journée des partenaires** qui a fait suite à cet écrit afin de démontrer l'investissement des différentes association nationales dans sa volonté de mettre la prévention à l'ordre du jour. Cette journée a eu lieu le **12 novembre 2018 au Palais du Luxembourg** et a réuni **102 participants (Ministère de la Santé, Rectorats Académiques, Agences Régionales de Santé, CNAF, Cohésion Sociale, CGET, IGEN, DGESCO, Délégations ministérielles et interministérielles, Santé Public France, et adhérents des associations organisatrices.)**.

Au cours de la matinée ont eu lieu des interventions **d'Alain Ehrenberg** (Sociologue), **Marie-Rose Moro et François Chobeaux** (Mission Bien-être et Santé des Jeunes), **Olivier Noblecourt** (délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes) et de **Nicolas Prisse** (Président de la MILDECA).

L'après-midi a permis d'effectuer une **restitution des expérimentations de la mission Bien-être et Santé des Jeunes** ayant eu lieu dans les trois régions test (Grand-Est, Île-de-France, Pays de Loire).

Enfin, la journée a été clôturée par Mme Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès d'Agnès Buzyn.

ANPAEJ/ANMDA/UNML

De manière plus locale, un grand nombre de professionnels des ESJ sont partie prenante des instances départementales ou régionales de l'Association Nationale des Point Accueil Ecoute Jeunes ou de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents, souvent en tant que délégué des Espaces Santé Jeunes. Ils participent ainsi à faire remonter dans ces instances les positionnements et les spécificités des Espaces santé Jeunes tout en renforçant les partenariats avec ces trois associations nationales. (Pour ex Verena Sabatino est déléguée régionale PACA pour l'ANPAEJ ; Vincent Persuane, délégué départemental Hauts-de-Seine pour l'ANPAEJ)

COMADO



La FESJ participe aux travaux et réflexions du COMADO, le Comité départemental de suivi et de coordination de la prise en charge des adolescents, présentant des troubles psychiatriques ou du comportement.

En 2016, 5 réunions ont été accueillies par les différents partenaires. **La FESJ est en charge de l'organisation du comité de pilotage du colloque « Adolescents incasable : travaillons ensemble » sur Aubagne le 29 novembre 2016.**

Cela a été l'occasion d'accueillir, 250 participants. Cette journée s'est organisée autour de 2 conférences plénières en matinée et 3 tables rondes sur la dynamique collaborative.

Créé en 2010 par l'ARS PACA et le CG 13, il regroupe de nombreuses institutions (représentants des secteurs psychiatrie infanto-juvéniles du département, des établissements hospitaliers publics et privés, des associations nationales ITEP et FESJ, du service de santé scolaire, de la DT PJJ et de la MDPH, du service d'hygiène et de santé publique de la Ville de Marseille). Il a pour but de favoriser la réflexion autour des projets départementaux concernant les adolescents présentant des troubles psychiatriques ou du comportement. Il a notamment permis de diffuser sur les sites de l'ARS PACA et du CG 13, en 2013, un annuaire des structures assurant des consultations de proximité pour les adolescents, dont les ESJ et les PAEJ du département sont partie prenante et complètent l'offre de services proposée par le droit commun CMP et CMPP du département. **En 2018, la FESJ a participé à 6 rencontres aboutissant à un colloque sur la transition à l'adolescence en novembre 2018 en partenariat avec l'ESJ d'Aubagne.**

CODEPS13

En 2016, nous avons proposé notre candidature au CA du CODEPS 13 par l'intermédiaire d'Emilie TOUCHOT et Verena SABATINO. Nous participons depuis aux assemblées générales de cette institution. **Pour l'année 2018, cela représente deux rencontres lors des Conseils d'Administration de l'association.**

PAEJ92

Le 12 décembre 2018, tous les ESJ et PAEJ du département des Hauts-de-Seine subventionnés par la DDCS se sont rencontrés pour évoquer les articulations des ESJ avec les PAEJ et la MDA 92. Des rencontres réunissant la DDCS, l'ARS Île-de-France, les PAEJ du 92, la MDA92 et les ESJ vont voir le jour en 2019 afin d'affiner cette articulation. Par ailleurs, ont été abordés les problématiques de radicalisation ainsi qu'une présentation des Conseils Locaux en Santé Mentale.

MDA92

Les Espaces Santé Jeunes des Hauts-de-Seine participent activement à l'articulation entre les nombreux dispositifs existants en vue d'établir un parcours de santé cohérent pour le public. Liliane Durocher (ESJ Neuilly) participe à un groupe de travail ESJ/MDA92 sur ce sujet. Vincent Persuane en fait également de même entre les PAEJ du département et la MDA92. Ce travail permet une amorce des rencontres globale d'articulations développées précédemment.

RENFOCER LES PARTENARIATS EXISTANTS - RENCONTRES LOCALES

En parallèle des journées nationales, se construisent plus localement des temps, formels ou non, d'échange de pratiques professionnelles.

Ces moments sont très prisés par les adhérents et répondent à des besoins réels exprimés

Comme il est inscrit dans le projet associatif, la FESJ souhaite « renforcer les collaborations entre les Espaces pour la Santé des Jeunes pour offrir une meilleure prise en charge des jeunes ».

Les ESJ des Hauts-de-Seine (92) se sont ainsi rencontrés en 2018 :

- Petit Déjeuner des Espaces Santé Jeunes du 92 le 5 avril à Villeneuve-la-Garenne sur la **thématique de la parentalité** où différents modes d'intervention ont été présentés – **13 personnes présentes.**
- Petit Déjeuner des Espaces Santé Jeunes du 92 le 29 juin à Nanterre sur la **thématique de l'accueil de la souffrance des jeunes au sein des ESJ** – **13 personnes présentes**
- Petit Déjeuner des Espaces Santé Jeunes du 92 le 28 septembre à Colombes sur la **thématique de la protection de l'enfance avec la présence d'un avocat des mineurs du Barreau des Hauts-de-Seine et un chargé de Prévention de l'aide sociale à l'enfance** – **19 personnes présentes**

Enfin, **en 2018 quatre référentes de régions** ont été nommés afin de permettre une meilleure communication entre les ESJ et la FESJ :

- Verena Sabatino (ESJ Aubagne) pour la région PACA, Lyon, Valence et Saint-Martin
- Céline Baudais (ESJ Colombes) et Julie Wapler (ESJ Courbevoie) pour l'Île-de-France, Tours, Reims et Hauts-de-France
- Anne Merlin Calzia (Mission Locale/ESJ Coeur d'Hérault) pour l'ensemble des autres ESJ du grand Sud (Coeur d'Hérault, Caudrot, Bordeaux, Toulon, Corse, Cannes)

SENSIBILISER LES JEUNES, LES PROFESSIONNELS ET LE GRAND PUBLIC SUR LES ENJEUX LIÉS À LA SANTÉ DES JEUNES

LA QUINZAINE DE LA SANTÉ DES JEUNES 2018

La Fédération des Espaces Santé Jeunes a pour mission de mobiliser les réseaux de professionnels des champs sanitaire, psychologique, social, juridique et culturel qui favorisent sous toutes leurs formes l'accès à la santé et à la citoyenneté des jeunes, dans le respect de leur déontologie et de leur éthique.

La Fédération des Espaces Santé Jeunes a organisé en 2013 la première édition des Journées de la Santé des Jeunes, renommées Quinzaine de la Santé des Jeunes et qui a eu lieu pour sa 6^{ème} édition, du 11 au 24 juin 2018.

Cet événement a pour objectif de promouvoir toutes les actions qui favorisent, sous toutes leurs formes, l'accès à la santé et aux droits des jeunes. Toutes les structures et tous les professionnels qui interviennent auprès des jeunes sont invités à participer, en organisant sur leur territoire une action, un événement autour de la santé des jeunes.

Afin de faciliter l'organisation et de susciter l'adhésion du plus grand nombre, une période de quinze jours est chaque année déterminée.

QUINZAINE DE LA SANTÉ DES JEUNES 11-24 juin 2018

Par manque de moyens, nous n'avons pas pu recenser l'ensemble des actions ayant eu lieu sur le territoire.

Nous avons tout de même pu recenser 11 actions auprès de 5 Espaces Santé Jeunes pour un total de 206 contacts

Les objectifs de la Quinzaine de la Santé des Jeunes : Développer les initiatives individuelles et collectives pour la santé des jeunes

- Favoriser l'accès à la santé et à la citoyenneté des jeunes, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle.

Sensibiliser les professionnels, les institutions et les politiques, travaillant en lien avec les jeunes

- Souligner l'importance de la prévention, de la promotion de la santé, de l'accès aux droits et aux soins pour la prise en charge du mal-être des jeunes
- Favoriser les réflexions sur les enjeux liés à la santé des jeunes et promouvoir les actions nationales de sensibilisation.

Valoriser les initiatives, les réalisations créées par les jeunes

- Impliquer les jeunes dans la réalisation d'actions de prévention et de promotion de la santé
- Susciter une culture de partage et d'échange entre les jeunes et dans la relation jeunes-adultes
- Promouvoir les actions et les supports réalisés par les jeunes.

La FESJ développe ses supports de communication, pour augmenter sa visibilité et celle des Espaces pour la Santé des Jeunes.

SITE INTERNET www.fesj.org

Le site fesj.org s'adresse à tous les professionnels et partenaires travaillant dans le champ de la santé des jeunes.

Il recense les ressources utiles : actualités, études, colloques, formations, etc. Le site est régulièrement actualisé par l'ajout de nouveaux articles.

WWW.FESJ.ORG

Chiffres Clés

Moyenne de près de 1951 visites par mois en décembre 2018

Les visiteurs proviennent principalement de :

- Google
- Portail Santé Jeunes
- Facebook
- Cartosantejeunes.org
- Anmda.fr



RESEAUX SOCIAUX

Pour l'année 2018, la FESJ a priorisé ses réseaux sociaux LinkedIn et Facebook

Le **profil Facebook de la FESJ**, créée en février 2015, ainsi que la page CartoSantéJeunes, ont connu un franc succès, régulièrement alimentées de publications. **Plus de 1600 personnes sont abonnées à la page en 2018.**

Il a permis de faire connaître la FESJ, ses adhérents, mais aussi de prendre contact avec certaines institutions (IREPS Réunion, Espaces Santé dans les pays du Maghreb, projets aux Comores, Tunisie, etc.), diffusant des informations sur l'actualité, les colloques et événements, les publications, les actions des ESJ, des outils et campagnes de prévention, etc.

La **page CartoSantéJeunes**, à destination des jeunes, a permis la diffusion d'informations à destination des jeunes : campagnes de prévention, information sur les événements à venir, lieux ressources, et autre.

Le **profil LinkedIn de la FESJ**, réseau professionnel en ligne, ne cesse de voir son nombre de contacts augmenter. Ils sont ainsi **passés de près de 1000 contacts en 2017 à plus de 1400 contacts en 2018.** Ce profil LinkedIn permet une plus grande visibilité de la FESJ, de ses actions et de ses publications, mais également des liens directs avec des élus, instances publiques de santé ou partenaires associatifs.

Le **profil Twitter**, lancé en expérimentation en 2015, n'est plus alimenté pour le moment, faute de moyens.

La FESJ a créé et administre le site cartosantejeunes.org.

Ce site, ressource utilisée par le site internet du ministère de la Santé et des Solidarités, a pour ambition de recenser sur un site internet unique tous les lieux d'accueil, d'écoute et de consultations pour les jeunes en France.

Les lieux référencés proposent tous un accueil généraliste, inconditionnel et gratuit. Ils sont facilement accessibles et clairement identifiés par les jeunes et ils peuvent également répondre aux besoins de l'entourage en proposant des actions de soutien aux parents et aux professionnels.

Ce site liste également les sites internet et numéros verts destinés aux jeunes ou à la population générale, qui traitent de thématiques variées concernant la promotion de la santé et la prévention des conduites à risques, et qui proposent des services d'aide à distance spécialisés selon les problématiques.



Avec cet outil internet, la Fédération des Espaces Santé Jeunes espère rendre accessible aux jeunes et à leur entourage les informations relatives aux lieux d'accueil proches de chez eux et aux services d'aides à distance pour les plus éloignés.

La fréquentation du site CartoSantéJeunes.org en 2018 est en hausse par rapport à 2017 avec :

CARTO SANTE JEUNES
Chiffres Clés 2018
Plus de 30 000 visites
Près de 78 000 pages vues
En moyenne 3929 visiteurs par mois
La plupart des visiteurs nous retrouvent par le moteur de
recherche Google

PERSPECTIVES 2019

En 2019, la Fédération des Espaces Santé Jeunes maintient ses objectifs de l'année précédente et concourra de manière transversale aux objectifs généraux suivants :

- Défendre et promouvoir une politique de santé en faveur des jeunes, lors des rencontres avec les pouvoirs publics nationaux (notamment via le Conseil des Partenaires), régionaux, départementaux et communaux
- Intensifier les partenariats existants et construire de nouveaux partenariats, au niveau local et national, pour améliorer la santé et l'accès aux droits des jeunes
- Développer et mutualiser les savoirs et savoir-faire, capitaliser les compétences et les expériences des professionnels adhérents de la FESJ, par le biais d'une journée nationale d'échanges de pratiques et par des rencontres locales soutenant les professionnels des ESJ
- Trouver les financements permettant de maintenir à jour son outil de cartographie officiel : la Cartosantejeunes
- Trouver des financements dans le but de recruter une personne chargée de la coordination de la fédération



Fédération des Espaces Pour la Santé des Jeunes
35 rue Estelle 13001 Marseille
04 91 13 71 87 / 06 35 13 14 29
coordination@fesj.org

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Au conseil d'administration AU 13/09/2017

- Vincent PERSUANNE, président
- Anne MERLIN-CALZA, directrice ML cœur hérault, trésorière
- Emilie JOUANNEAU, ville de nanterre, vice-présidente CA
- Verena SABATINO, directrice ESJ Aubagne, trésorière-adjointe
- Liliane DUROCHER, responsable de l'ESJ Neuilly-sur-Seine, membre du CA
- Virginie LEBAILLY, coordinatrice RSSJ la Ciotat, membre du CA
- Béatrice RAEKELBOOM, coordinatrice point jeunes Toulon, membre du bureau et du CA
- Nathalie SPITERI, coordinatrice ESJ Gennevilliers, membre du bureau et du CA.
- Emilie TOUCHOT, directrice ESJ marseille, membre du bureau et du CA.
- Xavier VANDERPLANCKE, coordonnateur ESJ Lyon, membre du CA
- Valérie VERDIER, coordinatrice ESJ Tours, membre du CA
- Cyril MICHAUD, Directeur CCAS et Santé de la ville d'Asnières, membre du CA
- Anne PUELINCKX, directrice ESJ Bassin Cannois, membre du CA

LISTE DES ADHERENTS DE LA FEDERATION DES ESPACES SANTE JEUNES

Structure
ESJ Aix-en-Provence
ESJ Ajaccio
ESJ Albi
ESJ Asnières-sur-Seine
ESJ Aubagne
ESJ Bassin Cannois
ESJ Berre L'Etang
ESJ Boulogne-Billancourt
ESJ Cadillac
ESJ Caudrot
ESJ Cœur d'Hérault
ESJ Colombes
ESJ Courbevoie
ESJ du Pays de Martigues
ESJ Gardanne
ESJ Gennevilliers
ESJ Issy-les-Moulineaux
ESJ La Ciotat
ESJ Lyon
ESJ Marseille
ESJ Nanterre
ESJ Neuilly-sur-Seine
ESJ Reims
ESJ Saint-Martin
ESJ Toulon
ESJ Tours
ESJ Valence
ESJ Vanves
ESJ Villeneuve-la-Garenne
ESJ Vitrolle

Journée Nationale d'Echanges de Pratiques Professionnelles

BILAN

JOURNEES NATIONALES D'ECHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

15 décembre 2018

Gennevilliers

11 ESJ – 32 participants	6 JUIN 2018
ESJ Asnières	<ul style="list-style-type: none"> - Sabrina KIROUANE, Coordinatrice - Cyril MICHAUD, Directeur de l'Action Sociale et de la Santé
ESJ Aubagne	<ul style="list-style-type: none"> - Justine LEMOALE, Chargée de prévention - Lucie ZIMNY, Chargée de prévention
ESJ Colombes	<ul style="list-style-type: none"> - Céline BAUDAIS, psychologue - Véronique KOME-KOME, Responsable - Anais ROMAIN, stagiaire
ESJ Courbevoie	<ul style="list-style-type: none"> - Margot ADELSKI, Psychologue - France DRAGON, Infirmière - Mathilde MANGENOT, Infirmière - Nathalie STEFANI, Chargée d'accueil et de prévention - Julie WAPLER, Psychologue / Coordinatrice
ESJ Gardanne	<ul style="list-style-type: none"> - Béatrice DAGA, Directrice Accompagnement Action Initiative
ESJ Gennevilliers	<ul style="list-style-type: none"> - Dominique DEMARIA, Médiatrice relationnelle - Alex DUFOUR, Intervenante en prévention santé - Nathalie LE LIRZIN, Psychologue / Responsable - Pauline ROUZAUD, Psychologue
ESJ Marseille	<ul style="list-style-type: none"> - Pierrick GUILLON, Psychologue - Sophie N'DIAYE, Psychologue - Ludovic QUINQUIS, Travailleur social
ESJ Nanterre	<ul style="list-style-type: none"> - Emilie JOUANNEAU, Responsable service prévention - Natacha MAPOULA-BARGES, Psychologue - Manon ORAND, Diététicienne - Vincent PERSUANNE, Responsable
ESJ Neuilly	<ul style="list-style-type: none"> - Gwénaëlle MENEZ, Chargée de prévention - Liliane Durocher, responsable
ESJ Tours	<ul style="list-style-type: none"> - Emilie SAUSSEREAU, Assistante Accueil Santé - Valérie VERDIER, Directrice
ESJ Villeneuve-la-Garenne	<ul style="list-style-type: none"> - Yanisse BRIHI, Psychologue / Coordinateur - Catherine MANGEOT, Médecin de prévention - Gabrielle MELINE, Volontaire en service civique - Anne METAIS, Psychologue

SOMMAIRE

Matinée :

Colloque "Adolescence numérique, une nouvelle donne pour l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle" – Mouvement du Nid

Intervention de Madame Mélanie Giraud, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité auprès de la DDCS, Préfecture des Hauts-de-Seine

Adolescence numérique, la genèse d'une socialisation nouvelle

Jocelyn Lachance, Sociologue, Enseignant à l'Université de Pau

Mises en scène du processus adolescent, rapport au corps et à la sexualité dans les espaces numériques

Marion Haza, Psychologue, Présidente de l'Association de Recherche Clinique sur l'Adolescence

Après-midi :

Echanges de pratiques – Le Harcèlement

Présentation de l'ESJ d'Aubagne

Présentation de l'ESJ de Tours

Echanges de pratiques

Clôture de la Journée

COLLOQUE

ADOLESCENCE NUMERIQUE, UNE NOUVELLE DONNE POUR L'EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE

MOUVEMENT DU NID

- **Intervention de Madame Mélanie Giraud**
Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité auprès de la DDCS, Préfecture des Hauts-de-Seine

20% des jeunes filles et 13% des jeunes garçons auraient déjà été victimes d'insultes sur leur physique. Dans l'espace numérique, le concept de viralité et l'anonymat accroissent ce phénomène.

Le département des Hauts-de-Seine a vu se développer ces dernières années des procédés pré-prostitutionnels.

Des outils ont alors été développés par l'état dans le but d'endiguer ce phénomène :

- Le 5^{ème} plan de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) au sein duquel un guide contre les cyber-violence à caractères sexiste a été réalisé et est téléchargeable sur : <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/guide-dinformation-et-de-lutte-contre-les-cyber-violences-a-caractere-sexiste/>
- Le centre Hubertine Auclert qui s'est développé depuis 2009 et qui lutte pour une égalité femmes-hommes. Une de ses missions consiste notamment à lutter contre le cyberharcèlement
- Le projet de loi du 16 mai 2018 contre les violences sexistes et sexuelles
- La loi du 13 avril 2016 qui lutte contre le système prostitutionnel et acte en faveur de l'accompagnement des personnes prostituées

Enfin, Madame Giraud rappelle qu'il existe trois associations dans les Hauts-de-Seine pouvant soutenir les professionnels et le public sur ces thématiques :

- Le mouvement du nid
- L'amicale du nid
- Halte Aide

- **Adolescence numérique, la genèse d'une socialisation nouvelle**
Jocelyn Lachance, Sociologue, Enseignant à l'Université de Pau

On peut se sentir dépassés par le fossé des générations qui « semble » se creuser. Il est en effet facile de creuser ce fossé et de ne se focaliser que sur les difficultés liées à cette thématique.

Qu'est ce qui nous lie à ces jeunes ? Qu'est-ce que les technologies changent vraiment ?

En réalité :

- Nous revenons à des problématiques relationnelles et identitaires déjà préexistantes
- Tous les jeunes ne sont pas en situation de violences et de conduites à risques sur les réseaux sociaux
- La première norme sur ces réseaux est la civilité et le respect de ses codes, seul certains sont dans la transgression

Il ne faut pas tomber dans le piège de la visibilité : méfions-nous du visible et ne nous laissons pas dépasser par l'émotion que procurent ces situations qui ont attiré à des thématiques fondamentales, la sexualité / la violence / la mort. Cette visibilité ne représente pas la norme.

Comment devenir adulte au 21^{ème} siècle ? Avons-nous eu les mêmes repères et les mêmes modalités ? Depuis plus de 20 ans se développe l'idée de l'expérimentation comme socle :

- Devenir adulte force les adolescents à passer par l'expérimentation. Ils font des tests car ils sont incertains des résultats, ce qui leur permet ensuite de vérifier ou de changer d'avis. L'expérimentation a une incidence majeure en ce qui concerne la thématique des réseaux sociaux
- L'expérimentation sur les réseaux sociaux change la temporalité de la reconnaissance : pour reconnaître la valeur de son expérience, les adolescents sollicitent les avis des autres

Or, solliciter un avis demande la présence de quelqu'un qui puisse répondre : c'est la première inégalité sociale que l'on peut repérer car certains auront un large panel de personnes environnantes quand d'autres non. Ainsi, les adolescents mettront en scène leurs expériences sur les réseaux sociaux et en demanderont la reconnaissance et/ou l'avis des autres : c'est ce qui leur permettra de valider ou d'invalider ces expériences. Mais quel est le regard qui est sollicité ?

Quatre types de regards sont sollicités :

1. Son propre regard (prendre un selfie, l'observer soi-même puis effacer la photo) : on se regarde avant de se confronter à l'autre. Il s'agit d'un rôle intermédiaire, d'une convergence entre le miroir et le regard de l'autre (de manière subjective par l'adolescent). Cela permet de se risquer à un regard intermédiaire avant de se risquer au regard de l'autre. Il ne reste pas de trace, ce n'est pas visible.
2. Un regard significatif : partage limité d'images à des personnes choisies. Ce partage ne doit pas être diffusé plus loin et est basé sur la confiance envers la personne à qui il est envoyé. Dans la plupart des cas, les adolescents qui envoient ces photos savent que c'est risqué et c'est pour cela qu'ils le font, ils cherchent à savoir s'ils ont raison d'avoir confiance. Il s'agit d'un rite d'engagement : je me mets en gage, je fais confiance. Exemple : J'envoie un sexto -> je doute -> je verrai si j'avais raison d'avoir confiance ou non, je saurai. Le ressenti du risque est inférieur à la nécessité de se lier à l'autre. Les adultes ont également ces comportements il ne s'agit pas d'une invention adolescente.
3. La photo envoyée au regard du public sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'une audience imaginée, avec l'idée que l'on sera regardé par un grand nombre de personnes (ce qui n'est pas forcément le cas). C'est la recherche du nombre qui permettra de valider ou d'invalider l'image, l'expérience. Il existe un flou sur cette idée de validation par l'imaginaire.
4. Le regard anonyme : plateformes où l'on ne connaît pas l'identité de celui qui nous valide / nous invalide. A l'instar d'une ordalie, l'adolescent prend un risque et s'en remet au destin, au hasard : s'il est validé, il a le droit de vivre. Cette ordalie numérique représente un risque qui laisse des traces.

Il convient également de s'attarder sur la notion de contexte et notamment l'instant de la prise de la photo.

Ex : le risque possible ressenti par un adolescent lors de la prise d'un selfie en public est d'oser se mettre à l'égal des autres (et non pas de prendre un risque réel d'accident par exemple).

La société d'expérimentation, c'est aussi l'affichage des relations intimes : les autres doivent le voir, il s'agit de marqueurs du « grandir » (moi j'ai des amis, toi non). Il s'agit cependant d'une audience imaginaire, imaginée : « quelle est la zone d'intimité que je peux questionner en ligne » ou « je n'ai pas de relations significatives dans le réel donc j'ai besoin de ces relations numériques ». Les photos postées deviennent alors des pactes de confiance. C'est par là qu'arrivent ce qu'on appelle les photos « dossiers » et la crise de confiance.

Par ailleurs, celui qui ne passe pas par l'expérimentation doit se taire. L'expérience est alors traitée comme l'expression de la connaissance. Le danger est donc que celui qui a fait/vécu devient la référence et obtient une posture de haute autorité. Si ce meneur est une « mauvaise fréquentation », l'impact négatif peut être énorme. Il existe en effet une catégorie de jeunes qui, « parce qu'ils ne l'ont pas fait/vécu », ne mettent pas à distance les images qu'ils voient et les considèrent comme des informations fiables. C'est là que la posture des professionnels

sera importante aux yeux de ces jeunes : parlent-ils de théorie ou ont-ils également fait ou expérimenté ce dont ils parlent ?

La place de l'image aujourd'hui est immense. Il existe une injonction de voir et d'être vu (ex : la vidéo-surveillance a été parfaitement intériorisée). Nous nous sommes habitués à avoir des traces visuelles des événements et cela a transformé les représentations des populations (ex : les attentats). Lorsque nous n'obtenons pas les traces visuelles auxquelles nous nous attendons, nous les créons (ex : disparition du vol Malaysia Airlines où des images de reconstitution ont été créées).

L'injonction de voir amène donc à traiter le sujet de la surveillance parentale. Il s'agit d'une réelle sollicitation pour les parents et, même si certains parents la refusent, la tentation de voir la vie de leurs enfants est de plus en plus forte. On questionne le visible, la trace (géolocalisation, surveiller leurs réseaux sociaux, téléphones, etc.). Mais que questionne-t-on réellement ? Si un adolescent se retrouve confronté à une donnée (position, image, sms, etc.) démontrée par un parent, il s'inclinera mais cela aura pour impact d'enlever toute place à la discussion, à l'échange.

L'injonction d'être vu amène les adolescents se filmer pour se regarder faire. Parfois, lorsqu'ils sont filmés, ce qui importe n'est pas l'action du film mais le fait de pouvoir se regarder ensuite : le futur a un impact sur le présent, les temporalités changent car il existe un bénéfice imaginaire de l'après.

En complément du concept de l'expérimentation, Jocelyn Lachance introduit l'idée de modification de la notion de contexte, notamment par le biais de deux cultures actuelles :

- La culture de l'extrait (ex : Youtube). Au-delà de la notion de zapping, les extraits proposés par ces plateformes déracinent les contenus de leurs contextes narratifs. Les adolescents doivent alors se débrouiller pour contextualiser une image, une vidéo. C'est à eux de faire ce travail et de rendre intelligible un contenu situé hors contexte : c'est une nouvelle inégalité sociale située autour de la recherche d'informations car tous les adolescents n'ont pas les mêmes ressources ou environnements pour vérifier un contenu/un contexte/ une information
- La culture du tutoriel : cette culture n'est pas mauvaise en soi mais certains adolescents peuvent lier dans l'imaginaire la capacité de trouver de l'information comme seul socle de construction de l'identité. Pour le cas d'un adolescent ayant d'autres sources de reconnaissance, il n'y a pas de problème en soi. Cependant si ce n'est pas le cas, lorsque l'information est remise en cause un adolescent aura du mal à accepter la critique et le débat ne sera pas centré sur l'information mais sur la remise en cause du jeune et de ses recherches identitaires. L'adulte doit alors traiter de la dimension émotive avec ces jeunes et dédramatiser « l'erreur » commise.

Enfin, Jocelyn Lachance termine son intervention en traitant du sujet de la connexion / déconnexion : les adultes nient souvent le désir de déconnexion de leurs enfants. Cette volonté de déconnexion peut se faire dans le cadre familial afin de se distancer des adultes (beaucoup de jeunes quittent Facebook car leurs parents y sont inscrits). Il peut également s'agir d'un désir de solitude face à un excès de sollicitations. La demande implicite des adolescents est que l'adulte les protège de cette « connexion » et de l'extérieur. Ce sont en effet les adultes qui doivent instaurer des espaces différenciés dans la maison. Il leur faut prendre le temps de repérer ces demandes implicites et poser la question de l'hyper-connexion afin d'éviter une nouvelle inégalité sociale : les adolescents qui savent s'autogérer et ceux qui ne le savent pas.

Questions/réponses avec l'intervenant :

Q : Que penser du conflit entre les enfants et parents sur la question de la connexion/déconnexion ?

R : Ce conflit naît souvent d'une vision différenciée du conflit en lui-même et de la notion de connexion entre les adultes et les adolescents. L'adulte a tout intérêt à se poser la question de sa propre relation au numérique et à sa propre connexion. Enfin, ce conflit naît souvent de la difficulté de l'adulte de poser des règles.

Q : Que pensez-vous de l'interdiction du portable dans les établissements scolaires ?

R : Je pense qu'il faut aménager des espaces empêchant la sollicitation afin de limiter les inégalités. D'ailleurs, on interdit déjà bien d'autres sollicitations et le portable en regorge. Le débat qui se développe autour de cette interdiction est également grandement lié à la difficulté de sa mise en place en termes de règle.

Q : Le cyber-harceleur a-t-il conscience qu'il commet une infraction ?

R : Tout d'abord je n'aime pas le terme de cyber-harcèlement car le plus souvent ces situations commencent ou se terminent dans le réel. Ces harceleurs ont conscience de la gravité de leur acte mais ils ont encore bien plus conscience de ce que cela leur rapporte : un statut, une reconnaissance. La violence n'est pas une situation à deux mais un contexte où tout le monde a un rôle.

- **Mises en scène du processus adolescent, rapport au corps et à la sexualité dans les espaces numériques**
Marion Haza, Psychologue, Présidente de l'Association de Recherche Clinique sur l'Adolescence

On a souvent le réflexe d'opposer le virtuel au réel. Si le virtuel n'est pas réel, alors il n'y a pas de problème, pas de conséquences.

En réalité le virtuel s'oppose au physique, à ce qui se touche, à ce qui existe dans l'environnement commun. Le virtuel s'oppose à la chose matérielle et tangible.

Dans son étymologie, le virtuel représente la force, le potentiel : quelque chose qui n'est pas là mais qui peut exister. Le potentiel est une chose qui n'est pas actualisée, pas présente dans l'ici et maintenant.

L'adolescent est un homme et une femme potentiel(le), il est un adulte virtuel. Aristote disait d'un bloc de marbre qu'il était une statue virtuelle. Le virtuel peut donc être amené à avoir une réalité : nous avons donc besoin d'outils pour accéder à cette interface, il s'agit d'un passage par l'outil à une autre forme de réalité.

Les espaces numériques n'empêchent pas l'imaginaire : être non-connecté n'empêche pas d'imaginer ce qu'il se passe en ce moment sur les réseaux.

Il existe donc trois strates, trois espaces différenciés :

- Le réel
- Le numérique
- L'imaginaire

Les jeunes sont fortement présents sur les réseaux sociaux :

- 93% sont inscrits sur au moins un réseau social
- 66% possèdent des comptes multiples

Une stratégie identitaire se joue en fonction des réseaux : ils ne se présentent pas de la même manière partout : des règles et des codes différents se jouent en fonction des réseaux.

On observe une tendance des jeunes à délaisser les réseaux sociaux de langage (Facebook, Twitter) pour aller vers des réseaux sociaux de l'image (Snapchat, Instagram) où la contextualisation passe par le hashtag (#) et ne sera donc jamais longuement décrite.

Par ailleurs, la grande majorité des adolescents utilisent les outils numériques de manière récréative, seule une partie les utilise de la mauvaise manière.

Rares sont les adolescents qui vont mal sur la toile et bien dans la vie, ou l'inverse.

Processus adolescent :

- La sexualité infantile est rattachée à la notion de plaisir ressentie seul(e) avec son propre corps (suction du pouce, jeux avec les pieds, etc.). Les victimes d'abus avant la puberté ne comprennent pas qu'elles sont l'objet de plaisir de l'adulte. Il en va de même pour la vision de la pornographie qui ne fait pas sens en terme de sexualité
- Lors de la puberté intervient une modification psychique de la relation au corps, à l'autre, et à la sexualité qui implique l'existence d'un autre. Les changements pubertaires impliquent la potentialité d'avoir un enfant : la représentation d'une sexualité devient alors possible.

Lors de la puberté s'opère également une modification du rapport aux parents. L'adolescent ressent le besoin de s'éloigner, de briser l'Œdipe. En effet, l'Œdipe chez l'enfant est une chose irréalisable alors que ce qu'il le fait tenir durant l'adolescence est l'interdit : l'adolescent prend de la distance pour s'éloigner du danger. L'investissement

affectif va alors se déplacer vers les pairs, d'où l'investissement numérique des adolescents qui ne reflète que le désir de se rapprocher de leurs pairs. Par ailleurs, dans cette même logique œdipienne, les adolescents ont fui Facebook car ils ne souhaitent pas connaître l'intimité de leurs parents. Ils veulent faire, expérimenter sans les parents.

Exister à l'adolescence :

La mise en scène, le désir de se montrer, d'être valorisé, reconnu, validé, existait bien avant l'arrivée du numérique mais se retrouve aujourd'hui là-bas. Cet espace est également un lieu où s'exerce l'attribution aux autres de ses propres pensées, ses propres désirs : il s'agit de pouvoir les exprimer à l'extérieur, récupérer ce qui est validé et en faire son identité. Il existe dans la sphère une réelle expérimentation par l'agir.

Numérique et corps :

L'image a pris une place immense dans notre société contemporaine, provoquant un réel bouleversement du rapport au corps face à l'existence de modèles. Les jeunes ont la possibilité de se saisir, de créer et de diffuser de l'image. Cette diffusion n'est plus réservée à une sphère limitée. Cette question de la diffusion est à mettre en parallèle avec les comportements numériques des adultes (Ex : poster des photos de ses enfants : quelles images ? visibles par qui ?) et de ses responsabilités.

Cette société de l'image, c'est également la possibilité de transformer les images (filtres snapchat, retouches d'images). Ainsi, les images perdent peu à peu leurs valeurs de réalité, leurs valeurs de preuves, et nous ne sommes plus certains aujourd'hui qu'une image reflète une situation qui a réellement existé. L'adulte doit alors travailler avec les adolescents la capacité d'analyser les images.

Au sein de cet espace numérique où l'image a un rôle primordial, beaucoup de défis des adolescents sur la toile tournent autour de la sexualité et du corps. Ils sont très souvent réalisés seuls face à la caméra (à l'inverse des anciens défis où le numérique n'existait pas et où les pairs étaient présents physiquement pour assister au défi).

Question de la pornographie :

Les enfants et adolescents sont souvent confrontés à des images et vidéos pornographiques sans le rechercher (pubs sur les sites de streaming, etc.), et cela de plus en plus jeunes. Durant l'enfance ces contenus ne sont pas forcément compris mais durant l'adolescence ils feront émerger des questionnements dont les recherches s'opéreront dans l'espace numérique. Il existe alors une réelle problématique pour ces jeunes qui n'ont pas de sources différenciées et qui n'analyseront alors pas ces contenus comme des fictions mais comme des informations réelles.

Pour conclure, nous devons rester vigilants par rapport aux bénéfices et risques de l'usage numérique : ne pas diaboliser mais accompagner, expliquer l'usage et dialoguer avec ses enfants.

ECHANGES DE PRATIQUES : LE HARCELEMENT

Présentation de l'ESJ d'Aubagne

L'ESJ Aubagne travaille sur 2 territoires : le territoire aubagnais et les quartiers sud de Marseille. Les problématiques sont différentes sur les deux secteurs et l'activité diffère également en fonction de l'ancrage des actions des ESJ sur chaque territoire et de l'ancienneté des partenariats.

Sur Marseille, les actions répondent à des demandes directes des partenaires :

- Première action : le centre aéré a relevé une situation de cyber-harcèlement pour des 11-14 ans et a demandé à l'ESJ de l'accompagner sur l'ouverture de sa page Facebook (gérée par des jeunes) et de sensibiliser son public à l'usage des réseaux sociaux (confidentialité, dangers, etc.) L'ESJ a donc décidé d'organiser un ciné-débat autour du film « Nerve » qui traite des défis sur internet. Puis, pour travailler plus particulièrement sur la problématique du harcèlement, le visionnage d'épisodes de la série « thirteen reasons why » s'est organisé sur chaque vacance scolaire. Cette série retrace l'évolution du mal-être du personnage principal jusqu'à son suicide. La série aborde également la e-réputation, les violences sexuelles, l'homosexualité, etc. Certains épisodes ont été modifiés afin de convenir à la catégorie d'âge du public.
- Seconde action : L'ESJ est interpellé par un établissement où les élèves d'une classe de 6^{ème} ont des comportements violents. L'action proposée par l'ESJ n'abordera jamais frontalement cette notion de violence, préférant travailler au développement de la bienveillance au sein du groupe et des compétences psychosociales (projet sur une dizaine d'heures). Le mot bienveillance était quasiment inconnu des jeunes bénéficiant de l'action.

Sur ces deux actions, il est pour le moment difficile de voir des effets concrets car celles-ci sont toujours en cours.

En ce qui concerne Aubagne :

- Première action : Une intervention sous le prisme de la bienveillance en collège pour tout le niveau 6^{ème} a eu lieu dans le cadre d'une semaine nationale de lutte contre le harcèlement. Ces interventions d'une heure proposent des mises en situations de discriminations courantes écrites par les élèves. Ici encore, le harcèlement n'est pas nommé, et les jeunes sont amenés à réfléchir sur des situations intermédiaires.
- Deuxième action : Il s'agit d'un projet long avec une classe de 4^{ème} SEGPA. La question de la violence est abordée via la valorisation, l'estime de soi, les qualités de chacun – ce qu'elles peuvent leur apporter mais également ce que chacun peut apporter aux autres. La réflexion est facilitée par des jeux coopératifs comme « l'île déserte » pour travailler également sur la communication de groupe. Ce programme s'est terminé sur une intervention reprenant le trio de Karpman, intégrant tous les acteurs du harcèlement.
- Troisième action : L'organisation d'une table ronde avec le chef de service de l'aide aux victimes des actes de délinquance (AVAD) en direction des chefs d'établissement pour redonner le cadre légal et la définition juridique du harcèlement afin de permettre aux équipes éducatives de mieux juger des situations qu'ils rencontrent. Il ne s'agit plus ici de prévention mais de prise en charge de situations concrètes.

Que ce soit pour Aubagne ou Marseille, leur perception du ressenti des jeunes les laissent penser qu'il faut, pour traiter de la thématique du harcèlement, utiliser un outil d'animation ludique et ne pas employer directement le terme « harcèlement ». D'ailleurs, les jeunes eux-mêmes n'utilisent pas ce terme et parlent plutôt de violence ou de victimes.

Présentation de l'ESJ de Tours

L'action se réalise en partenariat avec une Maison Familiale Rurale (composée de 90% de garçons). Une MFR est l'équivalent d'un centre de formation agricole avec ou sans logement. Il y a deux ans les formateurs ont évoqué des situations de harcèlement (non relevées par les jeunes). Le projet a alors été co-construit avec les partenaires demandeurs suite à un appel à projet co-déposé à l'ARS et à la MILDECA, les subventions conditionnant la mise en œuvre d'un projet sur ce territoire.

Le postulat pour cette action était de ne pas parler de harcèlement s'il n'était pas ressenti ou dit comme tel par les jeunes. L'action s'oriente donc sur la notion de groupe, de son fonctionnement, du lien social (3 x 2h30 d'interventions) pour réintégrer la notion de codes sociaux en fonctions des lieux et espaces. Le harcèlement sera davantage travaillé avec les équipes enseignantes en lien avec la gendarmerie, car l'informations aux parents a un impact sur la recrudescence des dépôts de plaintes.

Cette action s'est donc déroulée en trois temps sur quatre mois :

- Le premier temps interroge le lien social avec le jeu DIXIT comme photo-langage. La méthode des post-its est également employée pour permettre à tous de participer anonymement. Elle questionne également la posture des jeunes en fonction du contexte, leur permet d'identifier différents espaces sociaux (classe, amis, familles, travail), et leurs fonctionnements (qui en est le garant, quels sont les aspects positifs/intérêts et négatifs/dangers de chaque groupe).
- Le deuxième temps questionne la place du jeune dans le groupe et aborde les notions de fragilité de l'adolescence (tests, influences, conduites à risque et addictions). A ce stade de l'action, un seul groupe a introduit la question du harcèlement.
- Le dernier temps propose de travailler autour de situations. Il s'agit de régulation, de groupes de paroles sur le groupe où la situation de harcèlement a eu lieu. Dans les autres groupes, l'action consistera en une mise en place de jeux de rôle autour des témoins/victimes/auteurs via des vidéos proposées sur le site du gouvernement traitant de la thématique. Le questionnement se situera alors autour de la question de « comment intervenir ou ne pas intervenir ». L'action aura alors démontré à ces jeunes alors l'importance du rôle du témoin. Certains jeunes se sont d'ailleurs découverts être « harcelés » ou « harceleurs ». A la fin de l'exercice, un temps est donné pour présenter aux jeunes les lieux et personnes ressources car il existe peu de relais en milieu rural, d'où l'intérêt d'un travail auprès des adultes en dernière séance avec des question/réponses et une redéfinition du mot « harcèlement ».

Dans une situation précise, l'ESJ est également intervenu auprès des maisons rurales en accueillant un groupe de délégués dans un objectif d'éducation par les pairs. L'ESJ utilise la méthode de communication ESPERE avec des élèves de 6^{ème}. Cette action est relancée chaque année et a pour objectif que les pairs formés soient garant de la bienveillance au sein de la classe. L'éducation par les pairs questionne la place de l'adulte, de son autorité, et est difficilement vécue/acceptée par les enseignants.

Echanges de pratiques

La question de la sollicitation des ESJ suite à des évènements problématiques est soulevée : les ESJ ont-ils vocation à « éteindre les incendies » ? Cette logique de prestation à ses limites au regard des objectifs de prévention et promotion de la santé que portent les ESJ. Développer ou imposer la co-construction des projets permettrait peut-être d'éviter cet écueil.

La question des enjeux institutionnels est également mise en lumière en termes de partenariats : souvent « personne dépendant », un partenariat qui fonctionne peut-être à reconstruire entièrement si le contact privilégié de l'institution s'en va. Un projet sur le long terme nécessite un investissement institutionnellement cadré. L'ESJ de Gennevilliers explique que même l'existence d'une convention ne facilite pas forcément la continuité d'un

partenariat. L'ESJ de Marseille émet l'idée qu'il faut d'abord s'adresser aux plus hauts supérieurs hiérarchiques d'une institution pour ensuite espérer un soutien et une continuité.

L'ESJ Colombes a travaillé avec des jeunes de 6^{ème} et de 5^{ème} à la définition du harcèlement car les jeunes ne l'ont pas forcément en tête. Les jeunes relèvent la notion de répétition et ne qualifient pas de harcèlement des situations qui n'aboutissent pas à des actes « forts/définitifs » comme le suicide.

Aubagne a travaillé auprès de 250 élèves, par tranches de 30 minutes, sur un projet concernant le harcèlement sexuel suite à des situations ayant eu lieu dans un collège (pour des 6^{ème} et 5^{ème}). Ce projet va continuer auprès de tous les niveaux et auprès des professeurs. La difficulté se retrouve plutôt dans la capacité de travailler auprès des parents (pas disponibles ou pas intéressés) et des surveillants (gros turn-over).

L'ESJ de Gennevilliers a développé un groupe d'étayage où l'on relève des situations qui concernent des jeunes mais également des adultes.

Le groupe questionne la place des adultes (parents, éducateurs...) au sein des interventions et en tant que public cible des actions. La communication bienveillante est attendue de tous. Les jeunes ne peuvent adopter des comportements bienveillants si l'entourage adulte ne donne pas l'exemple. Dans les actions menées en direction des collégiens exclus, la violence parentale ou des enseignants est souvent révélée par les jeunes qui l'ont intégré comme une norme.

Les ESJ présents s'entendent alors sur la difficulté d'effectuer des actions auprès de parents. Il est indispensable de travailler sur des projets de long terme et d'y intégrer les équipes éducatives afin d'en faire une valeur ajoutée dans la construction du projet (pas forcément sur l'animation).

L'ESJ d'Asnières a développé un Conseil de familles dans un quartier : on s'y retrouve et on y parle d'une situation, d'une problématique, et les personnes présentes se donnent des conseils entre eux. L'intervention des professionnels présents n'a lieu que si aucune solution ne se dégage. L'action passe par le biais d'un moment convivial (thé, café, etc.) et se déroule dans le quartier. Concernant le harcèlement, Asnières intervient auprès de classes élémentaires (CM2 et une classe de CP appelé « le gang des CP »)

A Nanterre a eu lieu formation sur 4x2j organisée par la ligue française de santé mentale à destination de groupes jeunes et adultes : ESJ, FCPE, CPE, profs, élèves de 5^{ème} et 4^{ème}, AE. A l'issue, les adultes deviennent référents à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Les élèves volontaires deviennent sentinelles (2 élèves formés avaient refusé ce rôle). L'équipe ainsi constituée est présentée à l'ensemble des élèves. Cette formation abordant le vécu personnel des participants n'est valable que pour des équipes qui se connaissent bien, sinon des conflits peuvent éclater au sein des adultes.

Outil évoqués :

- Jeu DIXIT
- Méthode de communication ESPERE
- [cartable des compétences psychosociales](#)
- Création de vidéos par des ESJ (Marseille)
- Le site [respect-zone](#) : cours d'auto-défense sur le net
- Formation référent/sentinelles (Ligue Française Santé Mentale)

CLOTURE DE LA JOURNEE :

Nous espérons que vous avez été satisfaits de cette journée.

Nous trouvons intéressant d'y intégrer à la fois le volet formation de ce matin et de nous retrouver autour d'une expertise commune pour ensuite nous situer dans nos traditionnels échanges de pratiques.

Nous souhaitons que cette journée ne soit pas une fin en soit, qu'elle puisse aboutir à une dynamique et pour ce faire nous allons vous envoyer : un compte-rendu de l'ensemble de la journée (transmis aux mails que vous avez noté dans la liste d'émargement) et un questionnaire d'évaluation dans lequel nous relèverons également vos attentes et vos propositions et qui nous permettra de nous orienter au mieux dans les futures actions ou ressources que nous vous proposerons.

Ce qui m'amène à vous parler un peu des dernières actualités de la fédération :

Le Bureau et le Conseil d'administration de la Fédération ont changé en septembre dernier.

Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises en 2018 pour évoquer l'avenir de la fédération compte-tenu du manque de moyens auxquels nous avons dû faire face en 2017 (perte de financement aboutissant au licenciement économique de la coordinatrice de la FESJ)

Nous avons dégagé 4 objectifs principaux à compter de 2018 :

- Le soutien des ESJ par la mise en réseau, les formations, les outils et rencontres : la JNEPP, les rencontres locales dans le sud comme dans le nord (Petit Dej ESJ -> 29 juin matin / ESJ Nanterre), la mise à jour de l'annuaire des ESJ, les informations sur les formations, etc.
- La représentation auprès des pouvoirs publics : les membres du CA ont déjà réalisé plusieurs rencontres auprès d'attachés parlementaires, d'organismes financeurs. La FESJ participe également à un Conseil des Partenaires -> journée 12 novembre au Sénat à prévoir dans vos agendas
- La mise à jour des outils de communication : Facebook, LinkedIn et surtout Cartosantéjeunes qui est un outil puissant que nous devons mettre plus en valeur, déjà pour le public mais également pour gagner en visibilité auprès des institutions publiques. Un grand merci aux différents services civiques qui permettent à cet objectif d'avancer.
- La prospection de nouveaux adhérents : le conseil d'administration est encore en réflexion sur les axes à adopter, cet objectif se réalisera donc dans un second temps.

Enfin, nous tenons à vous informer que la fédération a de nouveau reçu l'agrément pour recruter des nouveaux services civiques (embauches dans les différents ESJ concernés pour septembre).